

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : \_\_\_\_\_ Dossier complet le : \_\_\_\_\_ N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1. Intitulé du projet

Plate forme logistique de la société ARROW VATRY LAND SNC implantée dans la ZAC n°1 de l'Aéroport de Paris-Vatry sur la commune de Bussy-Lettrée (51 320).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale ARROW VATRY LAND SNC

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale PHILIPPOT Pierre, Président

RCS / SIRET 

7	8	9	0	3	8	4	7	8	0	0	0	3	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Société en Nom Collectif

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Autres ICPE soumises à autorisation. 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement a) Travaux et constructions qui créent une sdp >10 000 m <sup>2</sup> mais < à 40 000 m <sup>2</sup>	Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une surface plancher totale de 31 402 m <sup>2</sup> . L'entrepôt sera classé sous le régime de l'autorisation au titre de la rubrique 4755. Il sera également enregistré au titre des rubriques 1510, 1511 et 4331. L'établissement sera également déclaré au titre des rubriques 2910 et 2925.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une surface plancher totale de 31 402 m<sup>2</sup> divisé en 6 cellules de stockage de 6 000 m<sup>2</sup>. Le bâtiment sera équipé d'un local de charge de 400 m<sup>2</sup>, de locaux techniques de 139 m<sup>2</sup> et de bureaux et locaux sociaux de 900 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment sera implanté sur un terrain de 66 621 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrale 156 sur la commune de Bussy-Lettrée. Ces parcelles sont actuellement non aménagées.

Les dimensions du bâtiment (compris locaux techniques et bureaux) seront : Longueur = 302 m / largeur = 120 m.

La hauteur libre sous poutre minimale du bâtiment sera égale à 11,5 m et la hauteur sous bac moyenne des cellules de stockage sera égale à 13,35 m.

La hauteur au faitage au point haut sera de 13,70 m pour une hauteur à l'acrotère du bâtiment égale à 14,80 m.

L'établissement disposera de deux accès dédiés aux véhicules légers et aux poids lourds.

#### 4.2 Objectifs du projet

Cet établissement est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique s'appliquant à des marchandises diverses. Il est envisagé la présence de marchandises classées sous les rubriques 4755, 1510 et 1511 et 4755.

Les marchandises seront stockées dans les 6 cellules de moins de 6 000 m<sup>2</sup>.

Il est également envisagé le stockage de liquides inflammables (rubrique 4331) dans une cellule dédiée de moins de 3 000 m<sup>2</sup>.

D'une manière générale, les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- la réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- le stockage de produits dans les six cellules de stockage,
- la préparation des commandes,
- l'expédition des produits par poids lourds.

Dans les six cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs. Les cinq cellules de l'entrepôt seront aménagées en zone de stockage.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour le bâtiment des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Des remblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle. Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui sera réalisée et que le projet prendra en compte au stade de la conception.

Le chantier durera environ 9 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction du bâtiment
- aménagement des parkings, voiries et réseaux
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrepôt est destiné à être loué à une ou des sociétés ayant besoin de surfaces d'entreposage et de bureaux.

Son exploitant, la société ARROW VATRY LAND SNC, restera l'exploitant de l'établissement au titre de la législation ICPE.

Elle restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté préfectoral d'autorisation environnementale. En application du Code de l'Environnement, l'établissement sera soumis à autorisation au titre de la rubrique 4755, il sera soumis à enregistrement au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour les rubriques 4331, 1510 et 1511. Il sera également soumis à déclaration au titre des rubriques 2910 et 2925.

L'activité qui sera exercée sur le site consistera en la réception de marchandises par poids lourds, en leur entreposage sur racks, en la préparation de commandes et en leur expédition par poids lourds.

L'activité de l'établissement nécessitera le travail de plusieurs équipes chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition. Le personnel sera composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

Le bâtiment pourra accueillir environ 60 000 palettes de marchandises combustibles courantes dans six cellules de stockage.

Il est également prévu de pouvoir stocker 500 m<sup>3</sup> d'alcools de bouche d'origine agricole (rubrique 4755) dans chacune des 5 cellules de moins de 6 000 m<sup>2</sup> (soit 2 500 m<sup>3</sup> d'alcools de bouche au total sur le site) et 300 m<sup>3</sup> de liquides inflammables (rubrique 4331) dans la cellule de moins de 3 000 m<sup>2</sup>.

L'exploitant intégrera dans ses consignes d'exploitation et dans ses consignes de sécurité les prescriptions de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510.

Le bâtiment sera gardienné par télésurveillance en dehors des heures ouvrées.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire et d'une demande d'autorisation environnementale au titre de la législation ICPE.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tableau des surfaces plancher : RDC : - Entrepôt : 30 090 m <sup>2</sup> - Locaux de charge : 400 m <sup>2</sup> - Poste de garde : 12 m <sup>2</sup> - Bureaux/locaux sociaux : 900 m <sup>2</sup> TOTAL SDP = 31 402 m <sup>2</sup> Surface des locaux techniques hors SDP : 139 m <sup>2</sup>	Les dimensions du bâtiment seront : Longueur = 302 mètres / largeur = 120 mètres

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

ZAC n°1 de l'Aéroport de Paris-Vatry  
Bussy-Lettrée (51 320).

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 48° 47' 10" N Lat. 04° 11' 45" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche du site est la ZNIEFF de type 2 n°210015553 "Pinèdes et chênaies thermophiles du plateau de Cheniers" située à 9 km au nord. Cette ZNIEFF de 269 ha est éclatée en plusieurs zones proches regroupant les dernières pinèdes et chênaies thermophiles en bon état du secteur. Elle contient la ZNIEFF I du "Bois de la Bardolle et annexes".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une zone montagneuse.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection du biotope. La zone protégée par un APB la plus proche du site est le "Bois de la Bardolle" (FR3800396) sur les communes de Coolus, Cheniers et Villiers-le-Château (51 510) à environ 14 km au nord de la zone du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet n'est situé dans aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle, zone de conservation halieutique ou parc naturel régional. Le site est situé à environ 28 km de la réserve naturelle régionale du "Marais de Reuves" (FR9300015). Le site est situé à environ 30 km du parc naturel régional de la "Montagne de Reims" (FR8000024). Le site est situé à environ 45 km de la réserve naturelle nationale "Étang de la Horre" (FR3600149).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de 3ème échéance des grandes infrastructures terrestres de la Marne a été approuvé le 29 Novembre 2019 par arrêté préfectoral. Le terrain d'assiette du site n'est cependant pas situé dans une zone à enjeu fort.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du parc d'activités n'est pas situé dans un bien inscrit pour son patrimoine, ou à ses abords. Le monument historique le plus proche est l'Eglise Saint-Denis" située à environ 5 km au sud du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas incluse dans une zone à dominante humide selon le site Carmen de la DREAL Champagne-Ardenne. La zone de projet est dépourvue de cours d'eau ou de plan d'eau.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la commune de Bussy-Lettrée qui n'est pas concernée par un PPRN, ni par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas recensée dans les bases de données BASOL et BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est situé dans la zone de répartition des eaux (ZRE) des "Nappes de l'Albien et du Néocomien".
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du parc d'activités n'est pas situé dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est le village de Pocancy, situé à environ 18 km au Nord-ouest du projet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche du territoire est le site de type B "Le Marais de Saint-Gond" (FR2100283 - Directive Habitats) qui se situe à environ 20 km à l'est du terrain d'assiette du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du parc d'activités n'est pas situé dans ou à proximité d'un site classé. Les sites classés les plus proches sont ceux de la ville de Châlons-en-Champagne, à environ 20 km du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau utilisée sur le site (eau potable et eau incendie) sera issue du réseau public de distribution d'eau potable de la commune de Bussy-Lettrée. Dans le cadre de son activité logistique, le bâtiment objet du présent CERFA n'utilisera pas d'eau industrielle. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel et pour l'entretien des locaux. La consommation d'eau pour un effectif de 80 personnes prévu sur le site est estimée à 4 000 l d'eau potable par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolition ni évacuation de terres (équilibre déblais / remblais) pendant le chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiments, voiries, parkings, réseaux, etc...).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les conclusion de la notice écologique du bureau d'études ECOSYSTEMES, le projet de la SNC ARROW VATRY LAND sur le territoire communal de Bussy-Lettrée n'est pas en mesure de causer d'impacts significatifs sur la faune, la flore, la végétation, observées sur le site et celles des corridors biologiques, des zonages d'inventaire et de protection identifiés. La faune vertébrée ne peut s'installer pour se reproduire hormis quelques rares oiseaux ou micromammifères à régime insectivore. Le rapport d'étude de la société ECOSYSTEMES est en annexe du présent CERFA.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du territoire est le site de type B "Le Marais de Saint-Gond" (FR2100283 - Directive Habitats) qui se situe à environ 20 km à l'est du terrain d'assiette du projet. La distance et l'absence de corridor écologique rendent difficile toute communication entre le terrain d'assiette du projet et la zone Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La surface de la zone de projet est occupée par une friche ouverte à faible taux de recouvrement végétal. La topographie accidentée laisse des talus variant d'1 m à 1,50 m de hauteur sur lesquels se développent quelques rares arbustes de petite taille. Cette surface a été rectifiée topographiquement au point de laisser la roche calcaire à nue parfois recouverte d'un gravillonnage goudronné.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la commune de Bussy-Lettrée qui n'est pas concernée par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La carte des zones de sismicité en vigueur depuis le 1er mai 2011 indique que la commune de Bussy-Lettrée est classée en zone de risque 1 (risque de sismicité très faible). Cette commune n'est cependant pas concernée par un PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de logistique qui sera mise en œuvre sur le site engendra du trafic routier. On envisage au maximum 100 passages de poids lourds par jours sur le site (200 mouvements) et 160 mouvements de véhicules légers par jour (deux équipes de 40 collaborateurs et 20 administratifs, soit 80 employés sur le site).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic des poids lourds, des petits transporteurs et des véhicules légers qui transiteront sur le site objet du présent CERFA sera source de bruit. La vitesse des véhicules sera limitée et les moteurs des véhicules seront à l'arrêt pendant les phases de chargement/déchargement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est destiné à accueillir une activité de stockage de marchandises combustibles.</p> <p>Seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun process ni équipement générateur de vibrations ne sont prévus sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse. Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et des parkings. Il s'agira uniquement d'éclairage dirigés vers le sol pour éviter le halo lumineux.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets atmosphériques seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les échappements des véhicules transitant sur le site,</li> <li>- les gaz de combustion des installations de chauffage,</li> <li>- le dégagement d'hydrogène du local de charge des batteries.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre de son activité, le bâtiment objet du présent CERFA n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux, les installations incendie.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre de son activité, l'établissement objet du présent CERFA n'utilisera pas d'eaux industrielles.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité qui sera mise en œuvre sur le site produira essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets non dangereux qui seront triés, conditionnés et enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation.</p> <p>Les déchets seront stockés dans des bennes étanches en extérieur de l'établissement avant leur enlèvement par des sociétés spécialisées.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent dossier porte sur la construction d'une plateforme logistique d'environ 30 000 m <sup>2</sup> qui sera implantée sur la ZAC de l'Aéroport de Vatry. L'entrepôt sera de plain-pied. Le terrain présente une topographie relativement plane. Les façades du projet seront en bardage métallique
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La surface de la zone de projet est occupée par une friche ouverte à faible taux de recouvrement végétal. La topographie accidentée laisse des talus variant d'1 m à 1,50 m de hauteur sur lesquels se développent quelques rares arbustes de petite taille. Cette surface a été rectifiée topographiquement au point de laisser la roche calcaire à nue parfois recouverte d'un gravillonnage goudronné.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°7 : Notice écologique sur un passage « automne préalable à une demande cas par cas par la société ECOSYSTEMES

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

le, 13/01/2021

Signature

*Pierre Philippot*  
*Président*

Arrow Watry Land SNC  
134 boulevard Haussmann - 75008 Paris  
Tél : 01 88 32 33 30  
SIRET : 789 038 478 00036

LogiCor Gestion SAS  
134 boulevard Haussmann - 75008 Paris  
Tél : 01 88 32 33 30  
Siret : 752 899 393 00041

